

FAYETTE & ASSOCIES
Société Anonyme au capital de 38 112.25 €
Siège social : Beaumanoir - Allée des Lilas
13100 AIX-EN-PROVENCE
RCS AIX B 408 688 125

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 FEVRIER 2005

L'An Deux Mille Cinq et le Dix février à 11 h 30, les actionnaires de la société FAYETTE & ASSOCIES se sont réunis au siège social de la société sur la convocation du Directoire.

Il est établi une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée, présent en début de séance.

L'assemblée est présidée par Madame Fabienne BARRAL.

Monsieur Fabrice FAYETTE et Madame Simone FAYETTE sont désignés pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Madame Jacqueline TCHOBANIAN est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le tout, conformément aux statuts.

La Présidente constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires présents possèdent le quorum requis pour statuer valablement. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle l'ordre du jour :

- Remplacement du Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société
- copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

La Présidente déclare que ces documents ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation à l'assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Ces lectures terminées, un change de vues intervient.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, prend acte de la démission de Monsieur Denis IVARRA de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Louis AMATO, Commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer, en remplacement :

DÉPOT GTC AIX N° *HF87DU*

29 SEP. 2005

RCS 408-688-125

368813

- Monsieur Didier IVARRA, domicilié Beaumanoir 3 – Allée des Lilas 13100 AIX-EN-PROVENCE en tant que Commissaire aux comptes titulaires, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.2008

- Madame Ghislaine FISCHER, domicilié Parc Ariane, 11 Bd de la grande Thumine 13090 AIX-EN-PROVENCE en tant que Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.2008

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Rien d'autre n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à midi.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

